



FORMATION

INSTRUCTIONS DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Public visé

Élus communaux et intercommunaux
Aucun prérequis.

Objectifs

Connaître le contenu d'un document d'urbanisme ; Maitriser les outils de l'autorisation d'urbanisme et connaître les étapes de l'instruction ; Cerner les outils de la maîtrise foncière.

Formateur

Fabien ROUX

Urbaniste

Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU)

Méthode pédagogique

Apports théoriques
Retour d'expérience
Boîte à outils
Quiz

Organisation

DATE : Jeudi 27 mai 2021

LIEU : Domaine de la Prade – Cébazat

DURÉE : 7 heures

HORAIRES : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Contenu

• Le contexte réglementaire qui accompagne es procédure d'urbanisme

- ♦ Décrypter le contexte législatif et ses textes fondateurs :
 - Le cadre réglementaire
 - Outils modernisés du code de l'urbanisme
 - La hiérarchie des normes
- ♦ Connaître les pièces composant le Plan Local d'Urbanisme :
 - Les pièces constitutives
 - Opposabilité des pièces du PLU aux demande d'autorisation d'urbanisme

• Les outils de l'autorisation d'urbanisme et de maitrise foncière

- ♦ Délai d'instruction, appréciation de la complétude du dossier, Consultation des personnes publiques, service ou commissions intéressées
- ♦ Certificat d'urbanisme, lotissement (objet, contenu, effets...)
- ♦ Sursis à statuer (éléments clés, conditions nécessaires à son prononcé, l'exigence de motivation, les conséquences...)
- ♦ Droit de préemption Urbain, emplacement réservés

MODALITÉS DE SUIVI : Feuille d'émargement complétée et signée par les stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

SUPPORT PÉDAGOGIQUE : Diaporama et supports de cours dématérialisés

